

CONGRÈS DE LA S.O.P.H.A.U.

AIX-MARSEILLE, 10-13 MAI 1984

COMPTE RENDU DU CONGRÈS DE LA SOPHAU

AIX-MARSEILLE : 10 - 13 MAI 1984

10-11 MAI : Colloque scientifique sur "L'origine des richesses dépensées dans les villes antiques", organisé par l'Université de Provence.

L'Assemblée des membres de la SOPHAU s'est tenue le samedi matin 12 MAI dans la salle de conférence du musée du Centre Bourse de Marseille.

Etaient présents :

Mmes et M. AMOURETTI MC. (Aix) ; ANDREAU J. (EHESS Paris) ; BERTRAND JM. (Paris I) ; BONNEAU D. (Revue traitée) ; BUDISCHOVSKY MC. (Rennes II) ; CARABIA J. (Limosges) ; CHASTAGNOL A. (Paris IV) ; CORBIER M. (CNRS) ; DARDEINE S. (CNRS) ; DAVID JM. (CNRS) ; DESANGES J. (EPHE Paris) ; DIET M. (M. Aux. Vaucluse) ; DONDIN M. (CNRS) ; DUPRE N. (CNRS) ; DUVAL Y. (Paris XII) ; ELLINGER P. (Paris I) ; ETIENNE Roland (Montpellier) ; FEVRIER PA. (Aix) ; FREZOUTS E. (Strasbourg) ; GENAILLE N. (ENS) ; GUYON J. (CNRS) ; JANNOT J. (Nantes) ; JANVIER Y. (Orléans) ; LAFON X (Strasbourg) ; LE BOHEC Y. (Paris X) ; LE GALL J. (Emérite) ; LEPELLEY C. (Lille III) ; LEROUX P. (Toulouse) ; LEVEAU Ph. (Aix) ; MANGIN M. (Besançon) ; MARTIN A. (Rennes II) ; MOSSÉ C. (Paris VII) ; PROVOST M. (Angers) ; QUET MH. (CNRS) ; REY-COQUAIS JP. (Dijon) ; ROMAN D. (Montpellier III) ; ROMAN Y. (Lyon II) ; ROUGÉ J. (Honoraire) ; RUZÉ F. (Paris I) ; THELIER H. (Paris XIII) ; TRANOY A. (Poitiers) ; VOISIN JL. (Caen).

Etaient excusés :

P. CABANES (Clermont-Ferrand) ; F. DECRET (Dakar) ; J. DESCAT (Nice) ; A. LARONDE (Paris IV) ; M. SARTRE (Tours) ; F. THELAMON (Rouen) ; les Sociétés d'Histoire Moderne, d'Histoire Contemporaine, des Professeurs d'Histoire et Géographie.

C. de la RONCIERE représentait à l'Assemblée la Société d'Histoire médiévale. J.P. MOREL représentait la Société d'Histoire de l'Art.

La Présidente Y. DUVAL ouvre la séance à 9 h.

Elle remercie nos collègues d'Aix et de Marseille (MC. AMOURETTI, PA. FEVRIER, J. GUYON, F. VILLARD) qui ont participé à l'organisation et à l'animation de ce colloque, et plus spécialement le responsable Ph. LEVEAU. Elle transmet les excuses des collègues empêchés. Une minute de silence est observée à la mémoire de notre collègue G. BOUTVERT, décédé au cours de cette année.

Elle présente une série de problèmes qui ont retenu l'attention du Bureau : la recherche (JM. DAVID), la formation des maîtres (A. LARONDE et M. SARTRE), la place de l'histoire ancienne (Colloque de Montpellier : Roland ETIENNE ; Comité français des Sciences Historiques : Y. LE BOHEC), son intégration dans le nouveau DEUG (F. RUZÉ).

Avant d'entamer ce programme, Y. DUVAL fait état d'une lettre de D. VARLOOT (Direction des Bibliothèques) concernant le prêt inter-bibliothèques : depuis le début de l'année civile, un "recommandé administratif" a été institué. Cependant les délais d'expédition se sont sensiblement accrus.

Un autre préambule est consacré au rapport de l'entrevue avec M. GOY sur le problème des postes et des carrières. La publication des postes interviendrait sous peu. L'histoire ancienne ne perd pas de poste, sauf celui de FOUCHER à Tours ; mais 22 Docteurs d'Etat restent encore Maîtres Assistants ; cependant aucun des postes vacants et demandés pour l'HA n'a été refusé. Il convient d'être vigilant au sein des conseils d'Université, de ne pas s'autocensurer, de faire éventuellement appel à la SOPHAU. De plus l'ancienneté de six ans demandée aux assistants conduit à des pertes de postes de Maître-Assistant. La SOPHAU diffuse des questionnaires pour faire le bilan des enseignants d'HA en poste dans chaque Université.

I - LA RECHERCHE : Rapporteur J.M. DAVID. Cf. Annexe I.

Suit une discussion avec interventions de M. CORBIER, PA. FEVRIER, MH. QUET.

Un certain nombre de difficultés sont soulignées par l'Assemblée : cumuls et gonflements artificiels des équipes, en particulier par des universitaires ; différen-

ce d'élasticité dans les statuts. Il convient de plaider la spécificité de nos disciplines (tout en en percevant les limites) face à l'écrasant modèle des sciences exactes.

II - LA PLACE DE L'HISTOIRE ANCIENNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Colloque de Montpellier (18-21 janvier 1984) : Selon notre représentant, Roland ETIENNE, le bilan est globalement positif pour l'Histoire. Malgré la prépondérance évidente de l'Histoire Contemporaine, l'Histoire Ancienne semble conserver une place convenable dans la formation des maîtres et dans les réflexions sur la finalité de l'Histoire.

Lettre de J. PEYROT (Ass. Prof. Hist.Géo.) : J.P. sollicite notre avis pour une proposition sur le programme de 6ème et une présentation globale de l'Histoire Ancienne dans la formation des maîtres.

Comité français des Sciences Historiques : Rapporteur Y. LE BOHEC. Cf. Annexe II.

La Formation des Maîtres : Rapporteur M. SARTRE. Cf. Annexe III.

Y. DUVAL rappelle qu'à partir de 1986 le concours de recrutement des futurs instituteurs ne sera ouvert qu'aux titulaires du DEUG sur la base de deux champs de connaissances, littéraire et scientifique. Dans la situation transitoire, le DEUG-instituteurs actuel est maintenu pour deux ans pour les élèves des EN. Par ailleurs, on a recruté des instituteurs en 1983 par un concours spécial. On prévoit pour eux une formation spécifique dite FIS-DEUG, en demandant aux universités de mettre en place une formation rapide de quelques semaines. Or les contrats pour ces FIS-DEUG préfigurent ceux qui organiseront les futures formations des maîtres, et les liens EN/Universités. La discussion s'engage sur les conséquences de cette réforme sur l'organisation à venir des DEUG, en particulier sur l'opportunité pour les futurs maîtres de DEUG normaux et ouverts, ou spécialisés, et sur la place qui y sera faite à l'Histoire. L'unanimité se fait pour envisager une action commune avec les autres associations de spécialistes. Un vote indicatif fait apparaître une très grosse majorité contre le principe de la bivalence (25 v. contre, 4 v. pour, 2 abst.).

ANNEXE I

Intervenants : JM. BERTRAND, PA. FEVRIER, E. FREZOLS, J. JANNOT, Ph. LEVEAU, A. MARTIN, MH. QUET, J.P. REY-COQUAIS, J. ROUGE, F. RUZÉ, A. TRANOY.

III - HISTOIRE ANCIENNE ET NOUVEAU DEUG : Rapporteur F. RUZÉ. Cf. Annexe IV.

La discussion s'engage sur le semestre d'orientation. Il apparaît nécessaire que l'enseignement de l'Histoire Ancienne y soit assuré et que tous les enseignants soient mobilisés, y compris les cadres A. Le problème le plus délicat est celui du contrôle : orienter n'est pas sélectionner. Il faut connaître les étudiants pour les aider, travailler en équipes pédagogiques avec des unités de soutien, inciter à des compléments de formation (ex. : DEUG couplé Ethnologie/histoire à Nanterre).

Intervenants : PA. FEVRIER, J. JANNOT, P. LEROUX, C. MOSSÉ, A. TRANOY.

J.M. DAVID indique qu'il est dans les intentions de la direction du CNRS de réexaminer les relations CNRS-Recherche universitaire (réunion du conseil scientifique du CNRS des 1^{er} et 2 février 1984). La direction du CNRS constatant que les structures sont trop dispersées et les unités trop petites, envisage de limiter la politique d'association et de rechercher le regroupement et le recentrage. L'objectif étant également de stabiliser le rapport chercheurs universitaires/chercheurs CNRS. Il faut prendre garde que ces efforts n'aboutissent dans nos disciplines à un désengagement alors que la plupart des activités de recherche dépendent justement du soutien apporté par le CNRS.

ANNEXE II

Deux réunions récentes ont eu pour objet de déterminer la place de l'histoire dans l'enseignement, depuis le Primaire jusqu'au Supérieur, et chacun de nous doit certainement se demander quelle a été la place réservée à l'Histoire Ancienne au cours de ces colloques.

Notre ami Roland ETIENNE nous représentait à la première de ces réunions, à Montpellier, en janvier. A la seconde assistaient notre présidente, Madame DUVAL et moi-même ; dans le deuxième cas, il s'agissait du Comité Français des Sciences Historiques. L'intérêt particulier de cette dernière rencontre tient d'abord aux personnalités qui y étaient présentes : Mme AHRWELER, MM. LE GOFF et GIRAULT et les représentants des quatre associations de spécialistes ; d'autre part, entre janvier et mars, la situation avait déjà changé ; elle a encore évolué depuis.

MM. LE GOFF et GIRAULT ont rappelé que leur travail avait été inspiré par quelques principes :

* "faire du neuf et du raisonnable" en particulier en équilibrant le contenant et le contenu, c'est-à-dire par exemple en introduisant un peu de pédagogie dans l'enseignement du 1^{er} cycle.

* La géographie ne doit pas être négligée. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que ce principe ait été envisagé dès l'origine.

Plusieurs mois de réflexions ont permis de définir trois priorités :

1°) Une priorité absolue doit être accordée à la formation initiale et continuée des enseignants. Pour le recrutement, il faut renoncer à le fixer à Bac + 4 (c'est-à-dire à la maîtrise) : cela coûterait trop cher. En revanche, une élite d'enseignants serait constituée par des professeurs qui ont passé des concours. Le C.A.P.E.S. et l'Agrégation seront donc à la fois maintenus et transformés : les épreuves seront scindées en deux groupes (il y aura une partie théorique et une partie pratique) ; des "classes préparatoires" au C.A.P.E.S. et à l'Agrégation pourraient être envisagées dans des Universités, mais seuls dix ou douze centres auraient le droit de préparer à ces

filières. Enfin, on peut se demander si sera préservé le caractère national de ces concours.

En ce qui concerne la formation continuée, elle doit viser au premier chef un certain nombre de P.E.G.C.

2°) Pour la deuxième priorité, viennent les enseignements Primaire, Technique et Professionnel, en particulier l'enseignement Primaire : l'Histoire et la Géographie doivent y être dispensées à tous les niveaux, et pas seulement au Cours Moyen. A l'heure actuelle, les maîtres ne disposent pas d'instructions précises, les horaires sont réduits, et, en outre, la demande paraît faible.

3°) C'est le caractère interdisciplinaire de l'enseignement de l'Histoire et de la Géographie qui constitue la troisième priorité. MM. LE GOFF et GIRAULT demandent que l'on renonce à la notion de "discipline d'éveil" en raison des abus qu'elle a entraînés. Ils s'opposent donc aux conclusions des rapports Legrand et Prost consacrés respectivement aux Collèges et aux Lycées. On notera que la Commission Chevalier, qui travaille parallèlement à celle de MM. LE GOFF et GIRAULT mais réfléchit sur le français, recommande de revenir à un enseignement chronologique, de rétablir l'histoire de la littérature.

On aura remarqué que l'enseignement Supérieur n'est pas considéré comme une priorité, pas plus que l'Histoire Ancienne. MM. LE GOFF et GIRAULT ont alors été pressés de questions. Ils ont donc exprimé plusieurs désirs.

Tout d'abord se pose le problème des lacunes dont souffrent nos étudiants. En effet, ceux-ci sont parfois victimes d'enseignements trop "pointus" (par exemple une U.V. était intitulée "Paris sous Henri IV"), ce qui représente le pire des cas ; dans la meilleure des opportunités, ils ignorent totalement des pans entiers de l'Histoire. Il ne saurait être question de rétablir purement et simplement l'ancien Hors-Programme. Il faut donc imaginer quelque chose d'autre.

En second lieu, il faut rechercher un nouvel équilibre entre la partie disciplinaire et la partie interdisciplinaire de la formation des étudiants dans les futurs D.E.U.G. Des réunions se sont tenues à la mi mars rue Du-

thot, au Secrétariat d'Etat aux Universités. Ph. VIGIER y représentait la mission Girault-Le Goff.

ANNEXE III

RAPPORT SUR LES PROJETS MINISTERIELS RELATIFS A LA FORMATION DES INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DE COLLEGE

Enfin deux autres problèmes ont été évoqués sans plus. D'une part, les étudiants ont trop souvent des difficultés à s'exprimer correctement par écrit et par oral.

D'autre part, le travail des enseignants du Supérieur n'est soumis à aucun contrôle.

M. GIRAULT et LE GOFF ont-ils été entendus ? M. le Premier Ministre et M. le Ministre de l'Education Nationale, à Montpellier, ont annoncé la mise en application d'un plan de quatre ans. Ces projets concernent 160.000 instituteurs et 6.000 P.E.G.C. Ces maîtres seront confiés à des formateurs, au nombre de 600 dès 1984, qui recevront eux-mêmes une préparation de quinze jours, - ils ne seront pas remplacés d'ailleurs. Ces formateurs seront pris parmi les I.D.E.N., les Professeurs d'Ecoles Normales et les Universitaires ; l'Inspection Générale et l'Inspection d'Académie apporteront leur collaboration. La désignation de ces "formateurs de formateurs" se fera après un affichage public.

En ce qui concerne les Instituteurs, pour finir, des contrats devront lier les Ecoles Normales aux Universités. Cette pratique entraînera la disparition du D.E.U.G.-Instituteurs que nous avons tous connu.

Voilà où nous en étions il y a quinze jours.

Yann LE BOHEC, mai 1984

Trois textes ont servi de base à ce rapport : une note non signée du 2 mars 1984 intitulée "Orientation pour la formation des instituteurs et des professeurs d'enseignement général de collèges" ; une note de M. Jean-Pierre ODIN, chef de la mission de la formation et de la recherche pédagogique, du 5 mars 1984 ; un projet de circulaire d'application d'un décret non paru sur la formation spécifique des instituteurs stagiaires FIS-DEUG, du 29 mars 1984. Bien qu'aucun de ces textes ne prétende donner une vue d'ensemble de la formation envisagée pour l'avenir, on peut essayer d'en tirer quelques indications et esquisser quelques commentaires.

Ce qui paraît acquis

1. La formation des maîtres est allongée d'une année : quatre ans au lieu de trois (DEUG + 2).
2. Le recrutement comme fonctionnaire-stagiaire n'interviendrait qu'après deux années d'études universitaires (niveau DEUG).
3. Les instituteurs resteront totalement polyvalents ; on exclut donc l'idée qui avait été avancée dans certains rapports de maîtres à dominante littéraire ou scientifique.

Ce qui reste imprécis dans les textes

1. Rien n'est dit du DEUG que devront posséder les candidats au concours d'entrée à l'Institut de Formation des maîtres (Ecole Normale). S'agit-il de n'importe quel DEUG ? d'un DEUG nouveau spécialisé "enseignement du 1er degré" ? d'un DEUG "normal" accompagné d'une sensibilisation aux métiers de l'enseignement ? Aucun texte ne le dit clairement, bien qu'il soit fait allusion à la sensibilité et aux nouveaux premiers cycles. On doit cependant remarquer que le concours d'entrée à l'ex-école normale "devra valider un niveau de connaissances dans deux champs

disciplinaires, littéraire et scientifique". Il est difficile d'imaginer un DEUG qui ne serait pas peu ou prou une préparation à ce concours.

2. L'organisation du second cycle, c'est-à-dire après le concours, n'est pas précisée, si ce n'est que la part de la formation professionnelle doit aller croissant. Il faut sans doute comprendre que ce second cycle sera organisé sur le modèle prévu pour les FIS-DEUG dans le décret en préparation. Il s'agit donc d'ajuster la formation aux besoins individuels des candidats, en fonction des acquis antérieurs. En dehors des aspects pratiques (stages), la formation consiste dans le choix de six modules (125 h) pris dans six rubriques différentes :

- sciences de l'éducation
- français langue maternelle
- activités mathématiques
- complément de polyvalence
- paliers de la scolarité
- option (soit approfondissement d'une discipline, soit technologie éducative).

Selon la formation reçue durant le premier cycle, les formateurs (professeurs d'école normale et universitaires) pourront orienter le choix des élèves pour que soit établie une réelle polyvalence. Ce second cycle, bien que très professionnalisé, laisse une place importante à l'acquisition des connaissances dans les disciplines que le futur maître devra enseigner.

Commentaires

On peut passer rapidement sur certains aspects positifs bien que ceux-ci ne soient pas négligeables : allongement de la scolarité, report du concours à bac + 2, assistance des circulaires ministérielles sur l'importance de l'acquisition des connaissances théoriques dans les disciplines enseignées.

Je souhaite limiter mes remarques à deux aspects : la place de l'Histoire dans la formation des instituteurs et la formation des PEGC.

La place de l'Histoire.

Nous avons tous les oreilles rebattues par les discours

officiels sur l'importance de l'Histoire (cf. le rapport de Roland Etienne). Des instructions récentes sur l'enseignement de l'Histoire dans le primaire tentent même de remettre les idées en place chez ceux qui marchaient sur la tête depuis des années faute d'avoir compris les instructions précédentes.

Or, dans le second cycle de la nouvelle formation, l'Histoire retrouve un rang médiocre, simple option possible parmi beaucoup d'autres, loin derrière l'Education Physique et Sportive. Si le Deug conduisant au concours comprend de l'Histoire, la situation reste préoccupante ; s'il s'agit de Deug spécialisés, la situation est dramatique pour tous ceux qui n'auront pas obtenu un Deug d'Histoire.

On peut se demander sérieusement dans quelle mesure les instructions officielles peuvent être appliquées par des maîtres qui ignorent le b.a. ba de la discipline à laquelle elles s'appliquent.

La formation des PEGC

Aloors que l'on pouvait espérer voir disparaître ce corps après le désastre pédagogique dont le rendent responsable divers rapports officiels (notamment le rapport Giraud), on voit les PEGC réapparaître. Plus grave : la formation prévue pour les instituteurs semble leur être promise, bien qu'un texte précise que la polyvalence complète ne sera que le fait des instituteurs. Il me paraît urgent de poser quelques questions précises en forme de cris d'alarme :

- entend-on maintenant la désastreuse polyvalence du type Lettres-Histoire ?

- quel DEUG préparera au concours de PEGC : un DEUG pluridisciplinaire ? Si c'est le cas, étant donné le volume d'heures du DEUG, il faut immédiatement dénoncer la supercherie : aucun maître ne peut acquérir en quelques centaines d'heures les compétences scientifiques nécessaires à un enseignement de qualité dans les collèges. Surtout, faute d'une très solide formation initiale, ces maîtres se révéleront, comme c'est le cas actuellement, incapables pour la plupart, d'assurer leur propre formation continue qui, faut-il le rappeler, ne pourra jamais être remplacée par les formations continues organisées.

- la préparation des PEGC en quatre ans ne vise-t-elle pas à laisser croire à brève échéance que leur formation est équivalente à celles des certifiés ? On peut le craindre quand on lit dans la note du 2 mars que le but est "l'unification progressive du niveau et des modalités de la formation des diverses catégories d'enseignants". Comme il n'apparaît nulle part que la formation scientifique des PEGC est améliorée sensiblement, tout laisse craindre que cette unification ne se révèle un nivellement par le bas.

Tout ceci constitue une menace gravissime car une propagande bien organisée du principal syndicat de PEGC commence à porter ses fruits : on fait valoir l'allongement de la formation (expressément comparée au CAPES) et déjà un article de presse fait état de la bien meilleure efficacité de la formation nouvelle des PEGC par rapport aux concours du CAPES et de l'Agrégation.

En conclusion, je suggère une action immédiate en liaison avec les autres associations de spécialistes pour faire valoir que chaque année nombre d'étudiants compétents, recalés aux concours faute de place, pourraient avantageusement être employés dans les collèges alors que l'on continue à faire appel à des enseignants sans formation scientifique sérieuse. Il nous faut clairement dénoncer la polyvalence (en dehors de cas traditionnels comme Français-Latin-Grec ou Histoire-Géographie-Instruction Civique). S'il doit y avoir unification (cf. plus haut), ce ne peut être qu'au niveau minimal du CAPES actuel pour tous les maîtres de la 6ème à la Terminale.

Maurice SARTRE

ANNEXE IV

PROBLEMES POSÉS PAR L'INTÉGRATION DE L'HISTOIRE ANCIENNE DANS LE NOUVEAU DEUG

Il ne s'agit pas des projets existants que j'aurais pu recenser, mais des options possibles et de nos prévisions de base...

Cet exposé a pour seul objectif d'ouvrir le débat, de nous permettre de recueillir largement les suggestions afin d'aboutir à une sorte de vademecum qui permettrait aux uns et aux autres de mieux argumenter la défense de notre utilité, trop souvent contestée par les partisans de l'histoire du présent. Ce peut être aussi pour nous l'occasion de nous interroger sur la raison d'être de notre enseignement.

I - LE SEMESTRE D'ORIENTATION

Objectifs

* Sélection et orientation : la première semble devoir être évitée, compte tenu de notre inaptitude à "juger" dans de tels délais et de l'impossibilité pour les étudiants de se recaser en cours d'année.

Quant à l'orientation, il n'est pas souhaitable qu'elle soit directive, en partie pour les mêmes raisons, en partie pour laisser aux étudiants la responsabilité de leurs choix. Très utile par contre serait un bilan des faiblesses détectées, assorti de possibilités de rattrapage au cours du semestre suivant, le contrôle de fin de deuxième semestre permettant de vérifier si le rattrapage a été opéré, soit librement, soit grâce à un encadrement universitaire spécifique (premier aspect du coût de l'opération...).

Ceci amène à choisir un encadrement et un contenu de l'enseignement qui - permettent aux enseignants-conseillers de connaître les étudiants,

- permettent à plusieurs enseignants de confronter leurs impressions.

Ceci implique peut-être une structure plus proche de celle de la classe que nos actuels groupes de TD.

*** Incitation à l'étude de l'histoire et initiation :**

Un premier écueil : décourager les étudiants qui ont réellement le goût de l'histoire et sont impatientes de se plonger dans la discipline qu'ils ont choisie : un enseignement trop éclaté et trop "libéral" (absence de contrôle) risquerait d'aboutir à un prolongement des vacances, déjà trop longues aux yeux des débutants.

Dans ce premier semestre ils doivent trouver aussi bien un aperçu de ce que les études d'histoire exigeront d'eux (et en particulier de ce qui sera différent de ce qu'ils ont connu dans l'enseignement secondaire) que de l'apport intellectuel et méthodologique de notre discipline pour ceux qui se spécialiseraient ailleurs, ensuite. Il paraît donc important de dispenser un enseignement de qualité égale pour tous, sans égard pour leurs projets d'avenir, assurant un véritable choix de leur part.

Les implications au niveau de l'encadrement

Un semestre d'orientation réellement pluridisciplinaire ne peut pas laisser une place importante à chacune des périodes historiques. Faut-il partir de ce que les étudiants connaissent un peu (H.C.) pour souligner les différences entre enseignement secondaire et supérieur ? ou de ce qu'ils ne connaissent guère pour les plonger dans la nouveauté et les aider à remettre en cause ou à confirmer leurs choix ?

Trois types de solutions semblent avoir été envisagées :

- 1) Renonciation pure et simple à l'histoire ancienne à ce niveau.
- 2) Répartition des étudiants par groupes, entre l'ensemble des enseignants d'histoire ; chaque groupe travaille avec un (ou plusieurs ?) enseignant qui peut
 - soit tenter de dépasser sa période et d'initier à tout (mais alors quelle différence avec le secondaire ?)
 - soit initier ses étudiants aux méthodes de sa propre période, ce qui permettra certes une initiation aux mé-

thodes qui nous sont propres mais aboutira en fin de semestre à une très grande hétérogénéité.

- 3) Morcellement du travail entre les quatre grandes périodes

- soit avec des groupes librement constitués
- soit avec des groupes immuables, pris en charge par une équipe d'enseignants.

Contenu

- 1) Une sorte de Hors-programme : le délai semble trop bref et le contenu serait trop dissuasif.

- 2) Initiation au métier d'historien par le biais de l'historiographie contemporaine : les grandes tendances actuelles de l'histoire.

- 3) Initiation par l'outil de travail : usage des monnaies, des inscriptions ; lecture historique des documents figurés ; secrets des minutes notariales ou des livres de comptes ; signification des textes juridiques ou diplomatiques ; exploitation de la littérature, de la presse, etc. Bibliothèques et ouvrages de base.

- 4) Initiation par des thèmes ou des types de documents traités parallèlement et consécutivement par des enseignants des différentes époques historiques ou des différents pays.

II - LA PLACE DE L'HISTOIRE ANCIENNE DANS LES FORMATIONS NON SPÉCIALISÉES

Une tendance générale, - à l'éliminer des formations orientées vers l'administration et la gestion, vers certaines sciences humaines ;

- à la conserver pour ce qui touche à la documentation, au tourisme ;
- à hésiter pour le DEUG destiné aux candidats aux Écoles Normales.

Il nous faut donc essayer de réfléchir hors de tout réflexe purement corporatiste à ce que l'histoire ancienne apporte à la formation d'un étudiant non historien.

1) Culture générale :

- vocabulaire
- contact avec des mondes étrangers, ethnologie
- genèse de nos institutions.

2) Exploitation des textes :

- analyse exhaustive de tout ce que peut apporter un document ; critique exacerbée de son authenticité et de son conditionnement
- effort permanent de distanciation
- technique de contraction de textes, d'analyse, de mise en série, etc.

3) Recherche bibliographique dans des domaines dépourvus du support des manuels ou de la vulgarisation de qualité.

E.N.I. :

4) Plus particulièrement pour les candidats aux

- histoire ancienne et histoire locale
- éveil aux autres mondes
- possibilité de réalisations manuelles ou graphiques

Mais nous en ignorons trop sur les futurs programmes de l'enseignement primaire.

Françoise RUZÉ